

Grenoble, le 03 septembre 2018

RENTREE DES COLLEGES : LES PRODUCTEURS LOCAUX MIS A L'HONNEUR, BIEN MANGER POUR BIEN ETUDIER

Ce lundi 3 septembre, Jean-Pierre Barbier, Président du Département et Cathy Simon, Vice-Présidente en charge des collèges assisteront à la rentrée des classes dans 3 collèges du Département. Cette visite leur permettra notamment de renouveler l'engagement du Département à faire appel à des producteurs locaux pour approvisionner les cuisines des collégiens d'Isère.

Cuisines mutualisées : place aux produits locaux !

Chaque jour, les cuisines mutualisées ou autonomes du Département servent 37 000 repas. Ce sont 8 cuisines mutualisées et 57 cuisines satellites qui s'affairent chaque jour à préparer une nourriture dotée des justes apports nutritionnels tout en assurant l'éducation alimentaire des collégiens.

Mais au-delà de la simple éducation alimentaire, le Département veut continuer à augmenter la part des produits locaux dans les assiettes de nos jeunes. Aujourd'hui, 30% des produits servis dans les cantines gérées par le département viennent de l'Isère. Lors de cette journée de rentrée, le Président du Département rencontrera 4 producteurs locaux qui travaillent avec les cuisines des collèges à proposer des assiettes de qualité:

- Isère Assaisonner / AB Epluche : fruits et légumes, produits labélisés, agriculture conventionnelle
- Les éleveurs de saveurs : viande de bœuf, élevage conventionnel
- Motte Viande : charcuterie-saucisse, élevage conventionnel principalement
- Récolter : fruits et légumes, agriculture conventionnelle

Le Département s'attache également à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines : en quelques années, le pourcentage de nourriture gaspillé a été quasiment divisé par 2. Cette nette diminution du gaspillage alimentaire représente à la fois un plus grand respect des produits alimentaires mais également une économie de 1,4 million d'euros pour le Département

La modernisation des collèges, au cœur des priorités du Département

Le Département gère 96 collèges publics pour un montant de fonctionnement annuel de plus de 24 millions d'euros et accompagne les 22 collèges privés dans leur fonctionnement comme dans leurs projets d'investissement.

Allant au-delà de la simple gestion, le Département s'est engagé dans de nombreux projets de rénovation et de construction d'établissements scolaires pour un montant de 221 millions d'euros.

Enfin, le Département veut assurer une éducation tournée vers l'avenir grâce à la digitalisation des pédagogies mais surtout une éducation sécurisée avec comme objectif prioritaire la sécurisation de tous les collèges du département d'ici à 2021.



www.isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« L'éducation est au cœur du programme du Département. L'attention portée par le Département aux élèves et à la communauté éducative s'attache à tous les aspects qu'il s'agisse des conditions matérielles d'apprentissage, de la sécurité des établissements mais aussi de la nourriture. C'est tout aussi important. Bien manger pour bien étudier, telle est la volonté du Département pour les collégiens isérois. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Le Département veut offrir ce qu'il y a de meilleurs à ses jeunes. C'est pourquoi nous nous investissons dans la digitalisation de l'éducation en organisant le déploiement de tablettes auprès des jeunes du Département. Nous accompagnons ainsi les élèves vers la numérisation qui sera au cœur des métiers de demain » assure Cathy Simon, Vice-Présidente en charge des collèges